

# NOUVEL HAY MAGAZINE

## SANS FRONTIÈRES

# Réhabilitation - habitation - emploi - : fonds arménien de France : appel aux dons



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Le 7 novembre 2023



### DÉMARRAGE DU PROGRAMME « HABITATION-RÉHABILITATION-EMPLOI » POUR LES RÉFUGIÉS D'ARTSAKH EN ARMÉNIE

Le Fonds Arménien de France a lancé, le 4 novembre, son programme de réhabilitation de maisons rurales pour le rélogement de réfugiés d'Artsakh en Arménie. Les travaux de réhabilitation d'une maison pour une famille d'Artsakhien ont débuté dans le village de Togh, province de Tavouch. Un deuxième chantier a démarré, deux jours plus tard, dans le village voisin de Hramitsh. Argement dans le nord du pays, ces deux chantiers sont situés au flanc et au sud de la Tsaouh. Au printemps, les familles sont obligées de quitter du matériel, des objets personnels, des pièces d'habitat traditionnelles et des terres pour passer sous une tente agrandie.

En parallèle, le Fonds travaille sur un programme de construction d'habitations neuves. Il s'agit de créer, sur des terres communales mises à disposition à cet effet, des ensembles de dix, vingt ou trente maisons de parcsant être rélogés des familles originaires d'un même village d'Artsakh. Elles seront destinées à être mises en location à des familles réfugiées. Ces regroupements de familles sont fortement encouragés par les réfugiés, car ils peuvent atténuer les effets du traumatisme provoqué par leur fuite. Actuellement, le Fonds travaille à l'identification de terres communales pouvant convenir à ce programme et discute avec les autorités compétentes de la viabilité rapide de ces projets en eau, électricité, gaz naturel et, si nécessaire, en routes d'accès.

Le coût de la réhabilitation d'une maison rurale est estimé à environ 10 - 15 000 €. La construction d'une maison neuve de 75 à 80 m<sup>2</sup> est évaluée à entre 20 - 25 000 €. Le démarrage d'une activité agricole sur 1 ha nécessite environ 3 000 €.

Le programme sera financé par des sommes recueillies lors de concerts, manifestations, ainsi que d'autres initiatives et contributions reçues en faveur des réfugiés d'Artsakh.

Le Fonds Arménien invite les associations et les collectivités territoriales partenaires à partager des terres de réfugiés selon leurs moyens, dans le cadre de ce programme. De plus, elles peuvent également fournir des terres si nécessaire.

Des milliers de réfugiés d'Artsakh sont en situation de grande précarité. Ils ont tout perdu. On ne peut pas les laisser survivre de simple population, de survivants et d'êtres incompris. Donner leur vie signifie de retrouver un plus vite une vie nouvelle, dans des conditions décentes, en toute dignité.

**Pour soutenir l'action du Fonds Arménien de France d'aide aux réfugiés d'Artsakh :**  
<https://www.fondsarmenien.org/>  
Bilan : 49 842 2024 - 5028 021 9258 6322 2023



Fonds Arménien de France  
BP 72 - PARIS 15ème arr. - Tél. : 01 48 83 63 26 - Fax : 01 48 83 63 95  
E-mail : info@fondsarmenien.org - www.fondsarmenien.org